

Comptabilité §7

ECONOMIE ET DROIT

11.

a) Le bénéfice appartient au propriétaire, c'est sa rémunération

b) Cette rémunération se justifie de 3 manières :

- Intérêts du capital investi
- Salaire pour le travail effectué
- Prime pour le risque encouru

12. Il ne sait pas quel sera son bénéfice à la fin de l'exercice

13. Le compte « Privé » sert à enregistrer les apports et les retraits de fonds effectués par le propriétaire durant un exercice.

14. Le compte « **Capital** » enregistre les variations de fonds propres en début d'exercice et à la fin de l'exercice comptable.

Le compte « **Privé** » fait de même, mais tout au long de l'exercice.

15.

a) Voir par exemple le tableau du compte Privé du livre Initiation à la comptabilité p111

b) Voir par exemple le tableau du compte Privé du livre Initiation à la comptabilité p111

16. Chaque fois que le propriétaire fait un apport de fonds (par ex : en payant une facture pour l'entreprise avec ses fonds privés), il augmente ses fonds propres donc la dette de l'entreprise à son égard augmente.

Chaque fois qu'il fait un retrait de fonds (par ex : lorsqu'il prélève des marchandises ou que l'entreprise paie pour lui une facture à caractère privé) il diminue ses fonds propres donc la dette de l'entreprise à son égard.